# LA CR 等 IX DE SAINT-GILLES

 $N^{\circ}$  100 - septembre 2011

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse" C'est pour la croix que nous avons tout laissé, pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel » Raymond de Saint-Gilles

# Le Tiers-Ordre

Bien connue pour ses prieurés et ses écoles, la Fraternité Saint Pie X est moins connue pour son Tiers-Ordre fondé par monseigneur Lefebvre le 29 janvier 1981 afin de recevoir les laïcs désireux de collaborer à son œuvre : la sauvegarde de la messe et du sacerdoce catholique.

Si nous voulons nous interroger sur la question : qu'estce qu'un Tiers-Ordre, nous devons répondre avec saint Pie X : « Le Tiers-Ordre a été institué pour amener les tertiaires à suivre, dans leur vie quotidienne, les préceptes de la perfection évangélique, pour offrir à l'imitation des autres l'exemple d'une vie chrétienne. »

Le Tiers-ordre, grâce à un programme de vie simple (la règle) favorise le développement de notre vie chrétienne en donnant des appuis stables sur lesquels nous pouvons bâtir notre sanctification. Ainsi la règle du Tiers-Ordre nous provoque à devenir meilleur chrétien. Il exige le nécessaire et détermine le suffisant pour sauvegarder et développer dans l'âme la vie divine.

Le fidèle qui souhaite s'engager dans le Tiers-Ordre de St Pie X promet l'assistance à la messe quotidienne quand cela est possible ou un quart d'heure d'oraison, la prière du matin et du soir, le chapelet, la confession tous les quinze jours, une retraite tous les deux ans, quelques jours de jeune en plus dans l'année (vigiles, quatre-temps), et l'abstention de télévision. Il répond ainsi en toute tranquillité d'âme aux deux grands préceptes de la prière et de la pénitence tant de fois recommandés par Notre-Dame à Lourdes, à Fatima et ailleurs. L'abstention de télévision est la grande pénitence du Tiers-Ordre.

Ajoutons à cela : Esprit de vigilance à l'égard de tout ce qui peut corrompre la foi : assistance à la seule messe tridentine et non au Novus Ordo Missae, à cause du danger d'acquérir un esprit protestant précise la règle, respect des lois du mariage, choix d'écoles vraiment catholiques pour les enfants, prudence dans les loisirs et les lieux de vacances...

Les tertiaires, tout en vivant dans le monde, ont toujours été assimilés par l'Église aux religieux. Comme eux, ce sont des consacrés. Chaque acte quotidien a donc cette valeur inouïe d'être semblable aux actes des religieux dont les taches les plus humbles sont transfigurés par l'héroïque donation de leur profession. Le pape Benoit XIII écrira : « Le Tiers-Ordre est un ordre religieux, mais qui, par une innovation, ne comporte aucun vœu de religion. ». Aucun vœu, mais un règlement de vie qui tient lieu de règle de sanctification mais qui n'oblige pas sous peine de pêché comme le vœu.

Un des grands avantages du Tiers-Ordre, c'est aussi d'établir une chaine spirituelle entre les membres de l'ordre qui vivifie l'œuvre toute entière. Ainsi, dans la mesure même de ses efforts, le tertiaire, en se sanctifiant, participe à l'accroissement de grâce et de charité des autres membres de la Fraternité, et en est luimême vivifié et sanctifié. Il a tout à y gagner et la Fraternité aussi!

Un effort va être fait cette année pour mieux faire connaître le Tiers-Ordre de St Pie X et assurer la régularité et la piété des membres déjà existants dans notre prieuré (une trentaine). C'est pourquoi, je souhaite organiser une petite réunion des tertiaires rattachés au prieuré le premier mardi de chaque mois. Par la récitation du chapelet en commun, l'assistance à la messe et un petit exposé spirituel, j'espère entretenir la ferveur des membres du Tiers-Ordre et faire en sorte qu'ils soient à leur tour le cœur qui contribuera à faire grandir la charité au milieu des activités à Toulouse et à Castres.

Et sans aucun doute, leur exemple donnera le goût à d'autres de se joindre à eux. L'inscription au Tiers-Ordre est simple : il suffit d'écrire une lettre manuscrite à l'aumônier national — à savoir M. l'Abbé François Fernandez, sis dans votre prieuré - manifestant votre intérêt pour le Tiers-Ordre. Vous devenez alors postulant et tachez d'en suivre la règle, sous le contrôle d'un prêtre. Au bout d'un an, vous pouvez faire votre demande d'entrée définitive. Vous deviendrez alors tertiaire et appartiendrez à la grande famille de la Fraternité, avec ses religieux et ses prêtres.

Qu'en cette 40<sup>ème</sup> année d'existence de la FSSPX, Notre Dame protège ses membres et ses Tertiaires.

Abbé Philippe Brunet

## Étapes pour devenir membre du Tiers-Ordre

1° Inscription: la demande est adressée au prêtre chargé du Tiers-Ordre ou au Supérieur de district. Le prêtre envoie en réponse une feuille avec quelques demandes d'informations. Puis, si la demande est agréée, il envoie un double de la fiche d'inscription.

2° Postulat d'un an : au cours duquel sont examinées la fidélité du postulant à remplir ses obligations et son adhésion à l'esprit du Tiers-Ordre.

*3° Engagement : le* postulant au cours d'une cérémonie prononce son engagement devant le prêtre délégué. Il reçoit alors la médaille et le crucifix et sa carte de membre du Tiers-Ordre.

#### Obligations

#### - Obligations personnelles

#### Quotidiennes:

- Prières du matin et du soir qui peuvent être Prime et Complies ou les prières du livre des retraites.
- Récitation du chapelet.
- Assistance à la Messe de toujours et communion si possible ou un quart d'heure d'oraison.

#### Hebdomadaires:

 Assistance à la Messe de toujours et non au Novus Ordo Missæ à cause du danger d'acquérir un esprit protestant.

#### Tous les quinze jours :

• Si possible, le sacrement de pénitence ou au minimum une fois par mois.

#### Tous les deux ans :

• Une retraite.

#### Avis pratiques :

- Lectures recommandées : les actes de saint Pie X, le catéchisme du concile de Trente, le Nouveau Testament, l'Imitation de Jésus-Christ, la vie des Saints. Diffuser les bonnes lectures.
- Jeûnes aux Quatre-Temps, aux Vigiles, aux Mercredi des Cendres et Vendredi Saint.
- Abstinence les vendredis de Carême et tous les vendredis.
- S'abstenir de la télévision, de toute lecture indécente, pratiquer la sobriété.

#### - Obligations familiales pour ceux qui sont dans les liens du mariage

- Observer, dans un esprit de soumission à Notre Seigneur, les lois du mariage dans le but d'avoir une famille nombreuse. Renoncer absolument à toute action positive dans le but de ne pas avoir d'enfants.
- Faire de la maison familiale un sanctuaire consacré aux Cœurs de Jésus et de Marie où l'on récite au moins le soir la prière en famille et si possible le chapelet, où règne la vie liturgique par les dimanches et les fêtes, où l'on rejette tout ce qui peut ternir l'âme des enfants : télévision, revues indécentes.
- Choisir des écoles vraiment éducatrices et traditionnelles et contribuer à leur fondation.
- Être prudent dans le choix des loisirs et des lieux de vacances.

#### - Obligations professionnelles et sociales

- Suivre l'exemple de la Sainte Famille et accomplir ses devoirs de justice et de charité, que l'on soit employeur ou employé.
- Susciter et défendre le Règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ dans la société, combattre le libéralisme et le modernisme, fléaux des temps modernes qui livrent l'Église aux ennemis.

# Communiqué de la Maison du District de France

Le 15 août dernier, lors de <u>l'Université d'été du</u> <u>district de France</u> qui s'est tenue près de Saint-Malo, notre Supérieur Général **Monseigneur Bernard FELLAY**, a confirmé la nouvelle qu'il était invité, lui et ses deux Assistants, à une réunion avec le Cardinal William LEVADA, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi (et de la Commission *Ecclesia Dei* qui lui est rattachée), le 14 septembre prochain à Rome.

Le 17 juin 2011, au cours du <u>sermon des ordinations</u> sacerdotales au séminaire Saint-Thomas d'Aquin de Winona (États-Unis), Monseigneur FELLAY avait déclaré :

« La vérité est que j'ai été invité à me rendre à Rome auprès du cardinal LEVADA, et que ce sera pour la mi-septembre. C'est tout ce que je sais. Cela concerne les entretiens que nous avons eus avec Rome après lesquels, comme cela a été dit, " les documents de synthèse seront remis aux plus hautes autorités ". Ce sont les mots exacts, et c'est la seule chose que je connaisse du futur, tout le reste ne serait qu'invention. Alors, je vous en prie, ne courez pas après ces rumeurs. »

Selon le plan de route transmis au Supérieur général, le but de cette réunion est d'évaluer les discussions doctrinales ayant eu lieu entre Rome et la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X depuis octobre 2009.

Monseigneur FELLAY a également précisé ce 15 août qu'il n'avait pas reçu d'autres précisions.

Abbé Régis de Cacqueray, Supérieur du District de France de la FSSPX Suresnes, le 24 août 2011

# Communiqué de la Maison Générale de la FSSPX

Le cardinal **William Joseph Levada**, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, a invité Mgr **Bernard Fellay**, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, et ses deux assistants, l'abbé **Niklaus Pfluger** et l'abbé **Alain-Marc Nély**, à le rencontrer au Palais du Saint-Office, le 14 septembre 2011. Dans sa lettre d'invitation, Le cardinal Levada indiquait que cette rencontre avait pour but de faire d'abord un *bilan* des entretiens théologiques menés par les experts de la Congrégation de la Foi et de la Fraternité Saint-Pie X, au cours des deux années académiques écoulées, et d'envisager ensuite les *perspectives d'avenir*.

Pour permettre de faire ce *bilan*, les conclusions des entretiens théologiques rédigées par les experts des deux parties ont été adressées à leurs supérieurs respectifs. C'est ainsi que Mgr Fellay a reçu, fin juin, le document qui fera l'objet de la rencontre du 14 septembre.

Sur les *perspectives d'avenir*, la lettre du cardinal Levada ne donne aucune précision, mais certains – dans la presse et ailleurs... – se croient autorisés à avancer des hypothèses, parlant de la proposition d'un protocole d'accord sur l'interprétation du Concile Vatican II, et envisageant l'institution d'une prélature, voire d'un ordinariat... Ces hypothèses relèvent du virtuel et n'engagent que leurs auteurs. La Fraternité Saint-Pie X s'en tient aux actes officiels et aux faits avérés.

Comme le rappelait Mgr Alfonso de Galarreta, lors des dernières ordinations sacerdotales à Écône: « Nous sommes catholiques, apostoliques et romains. Si Rome est la tête et le cœur de l'Église catholique, nous savons que nécessairement (...) la crise se résoudra à Rome et par Rome. En conséquence le peu de bien que nous ferons à Rome est beaucoup plus grand que beaucoup de bien que nous ferons ailleurs. » C'est avec cette conviction intime que Mgr Fellay se rendra à l'invitation du Préfet de la Congrégation de la Doctrine de la Foi.

FSSPX/MG – DICI du 30/08/11)

NOS « SEIGNEURS MALADES » Dans la « Maison-Dieu » que dirigeaient les chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, chaque soir, à l'heure de la prière, la voix d'un religieux invitait les malades recueillis dans leurs lits à prier pour le monde : « Seigneurs malades, priez pour la paix : que Dieu nous la mande du ciel en terre!... Seigneurs malades, priez pour tous les pèlerins qui sont naviguant par terre et par mer, chrétienne gent, et pour tous ceux qui sont en mains des Sarrasins : Que Dieu les délivre par vos prières. ». On avait compris ; en ces temps là ; l'importance de l'apostolat de la souffrance.

LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE ET LE MOIS DE SEPTEMBRE

Le mois de septembre est privilégié au point de vue des fêtes de la très Sainte Vierge : il n'en compte pas moins de quatre.

Le 8 septembre, la fête de la *Nativité* de Marie. Il y a quelques semaines, nous célébrions le souvenir de son Assomption. La série des fêtes mariales recommence avec la Nativité : elles nous rappelleront les principaux épisodes de cette vie toute virginale.

Le 12 septembre, fête du *Saint Nom* de Marie. Le nom de la Vierge, dit l'Évangile, était Marie, qui signifie la Dame ou Souveraine ; en effet, l'autorité de son Fils, la constitue souveraine dés sa naissance.

Le 15 septembre, jour octave de la Nativité, fête de *Notre-Dame des Sept-Douleurs*, en souvenir de la compassion ressentie par Marie pour les souffrances de son divin Fils.

Le 24 septembre, fête de *Notre-Dame* de la Merci ou du Rachat en souvenir du rachat des captifs. Cette œuvre fleurissait surtout lorsque les infidèles enlevaient les chrétiens et les traitaient en esclaves : des religieux se dévouaient, sous le patronage de la très Sainte Vierge, à racheter ces prisonniers, au besoin en se chargeant de leurs fers.

LA PRIÈRE ET LA CRISE

Le pape Pie XI écrivait, dans l'encyclique « Caritati compulsi », promulguée à l'occasion de la

terrible crise financière qui secoua le monde en 1929 de sages propos qu'il serait bon de méditer aujourd'hui ou nous sommes guettés par une crise économique non moins grave : «La prière fera disparaître la cause elle-même des difficultés actuelles : nous voulons dire l'insatiable cupidité des biens terrestres. L'homme qui prie regarde en haut, vers les biens du ciel qu'il médite et désire, tout son être plonge dans la contemplation de l'ordre admirable établi par Dieu, qui ne connait pas la passion des vains succès ni les vaines luttes pour une vitesse toujours plus grande ; et ainsi comme spontanément se rétablira cet équilibre entre le travail et le repos qui, au grand dommage de la vie physique, économique et morale, manque totalement à la société d'aujourd'hui. »

#### LES GOUTTES D'EAU DU CALICE

Chaque jour à l'autel pendant le sacrifice Une humble goutte d'eau tombe au fond du calice Goutte d'eau, n'as-tu pas le plus heureux des sorts Quand tu vas te mêler au vin qui fait les forts?

Ah! je voudrais être à ta place, Permets donc que je te remplace Mais avant, goutte d'eau, dis-moi Pourquoi ce privilège à toi?...

C'est parce que je suis petite, peu de chose, Que Jésus me métamorphose, Que je puis me mêler au vin Qui se transforme en sang divin.

Ah! Qu'il fait bon de disparaître Et même de n'exister plus Si, goutte d'eau, en cessant d'être, Je deviens le sang de Jésus.

AU CATÉCHISME Le prêtre demande : « Mes enfants, pour faire une bonne confession, par quoi faut-il commencer ? - Il faut commencer par faire des péchés », répond l'enfant très sûr de lui...

**CITATION** Les adversaires du catholicisme seront toujours empêchés de triompher: ils groupent à leur suite un trop grand nombre de goujats.

Maurice BARRES



Souvenez-vous dans vos prières de mademoiselle

#### **Catherine REMAURY**

rappelée à Dieu le 31 juillet 2011 dans sa 61<sup>ème</sup> année.

Bienheureux les morts, ceux qui sont morts dans le Seigneur. Désormais ils se reposeront de leurs peines, car leurs bonnes œuvres les suivent.

Nous recommandons à vos prières le repos de l'âme de Mlle Catherine REMAURY. Elle est pieusement décédée, munie des sacrements de l'Église, le dernier jour de juillet suite à une grave maladie. Elle repose désormais dans le caveau familial dans le Lot.

Depuis plusieurs années, Mademoiselle Remaury aidait le prieuré et l'école Saint-Jean-Bosco. Nous tenons à la remercier publiquement pour les nombreux services qu'elle a rendus par charité et avec discrétion. Sa famille par l'intermédiaire de M. et Mme Renard, tient également à remercier les fidèles de la chapelle en ces termes: « (...) En ces moments douloureux nous voulons retenir la générosité de ceux que nous avons côtoyé (...). Votre communauté fait partie de ceux que nous avons croisés ou plutôt qui nous ont accompagnés sur notre route. (...) Des visites nombreuses. Autant de témoignages sur la considération qu'avait votre communauté pour Catherine, mais plus encore témoignage de Foi qui animait Catherine, Foi partagée par toute une communauté. Devant tant de générosité, nous ne trouvons pas les mots pour exprimer notre gratitude. Alors acceptez simplement un grand Merci. »

La messe d'enterrement a été célébrée au Férétra le mercredi 3 août dernier. Le nombre important de fidèles venus prier pour elle a manifesté au grand jour l'affection de la famille et des amis pour la défunte. La quête réalisée le jour de la cérémonie est destinée à faire dire des messes. La somme récoltée permettra de célébrer pour elle un trentain au cours du mois de septembre.

R.I.P.

#### Petite chronique du Prieuré

Mercredi 29 juin : Le troisième trimestre s'est achevé par un grand évènement. Les prêtres du Prieuré et les fidèles, spécialement les Castrais, se sont rendus à Écône pour assister aux cérémonies des ordinations sacerdotales. Le prieuré était particulièrement concerné cette année puisque M. l'abbé François Delmotte et M. l'abbé Mathieu de Beaunay recevaient le sacerdoce, alors que M. l'abbé Jean-Marie Lebourg devenait diacre. Mgr de Galarreta a célébré la messe. Son sermon est résumé par les paroles citées dans le communiqué de la Maison Générale. Je vous y revoie (p.3) ou dans la revue DICI pour lire l'ensemble de ses propos.

Dimanche 3 juillet: Après les festivités helvétiques, c'est la ville de Castres qui se parent de ses plus beaux ornements en ce dimanche de juillet. M. l'abbé Delmotte vient en effet célébrer une première messe dans la chapelle du Sacré-Cœur où, comme il l'indique lui-même dans sa lettre de remerciement aux bienfaiteurs, il avait fait sa première communion et appris à servir la messe. Le 17 juillet suivant il est venu à Toulouse pour y célébrer les saints mystères et donner aux fidèles sa bénédiction. Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux de saint ministère qu'il exercera pour commencer à l'école Saint Bernard à Paris (« la plus belle école du monde » ... Forcément puisque le prieur y fit ses classes secondaires!).



3 juillet au 9 juillet: M. l'abbé Fernandez prend son sac à dos et son goupillon d'aumônier puis il se rend pour quelques jours au camp des louveteaux en Périgord. Il y retrouve un confrère bien connu des Toulousains, puisque M. l'abbé de La Rocque vient également s'occuper des louveteaux de Nantes avec qui nous campions cette année.

11 juillet au 27 juillet: C'est à ces dates estivales que les scouts ont fait le camp d'été le moins ensoleillé de toute leur histoire. 5 jours sur 16 sans pluie (mais pas de soleil...). Ils se souviendront certainement de cette magnifique région du Cantal! M. l'abbé Legrier assurait l'aumônerie. Merci aux chefs qui ont persévérer tout au long du camp pour maintenir le moral des troupes.

**31 juillet :** M. l'abbé de Beaunay, accompagné de plusieurs séminaristes, vient célébrer une première messe à Toulouse où il fut étudiant et chef des ECT. Après une belle messe solennelle le nouveau prêtre donne sa bénédiction aux fidèles venus nombreux en ce dimanche d'été. Il exercera son ministère à Reims.

15 août : Les fidèles sont venus nombreux au prieuré pour la fête de l'Assomption au Prieuré. Après une belle messe dite dans le bois, les fidèles ont pu s'associer à la procession dans le parc et au renouvellement de la consécration du prieuré au Cœur Immaculé de Marie.

# PRÉSENCE DES PRÊTRES À TOULOUSE ET CASTRES

#### Le dimanche:

	TOULOUSE	CASTRES	
1 <sup>er</sup> dimanche du mois	9h Abbé Brunet	10h30 Abbé de Lassus	
	10h30 Abbé Fernandez		
2 <sup>ème</sup> dimanche du mois	9h Abbé de Lassus	10h30 Abbé Fernandez	
	10h30 Abbé Brunet		
3 <sup>ème</sup> dimanche du mois	9h Abbé Brunet	10h30 Abbé de Lassus	
	10h30 Abbé Fernandez		
4 <sup>ème</sup> dimanche du mois	9h Abbé Fernandez	10h30 Abbé Brunet	
	10h30 Abbé de Lassus	Toll30 Abbe Bruilet	
5 <sup>ème</sup> dimanche du mois	9h Abbé Fernandez	10h30 Abbé de Lassus	
3 aimanche au mois	10h30 Abbé Brunet	Tonso Abbe de Lassus	

#### En semaine:

	TOULOUSE Chapelle du Férétra Permanence à 17h30 et messe à 18h30	TOULOUSE École Saint-Jean-Bosco	CASTRES Chapelle du Sacré-Coeur
Lundi	M. l'abbé BRUNET	M. l'abbé de LASSUS	
Mardi	M. l'abbé FERNANDEZ	M. l'abbé de LASSUS	
Mercredi	M. l'abbé BRUNET	-	
Jeudi	M. l'abbé de LASSUS	M. l'abbé de LASSUS et M. l'abbé FERNANDEZ	
Vendredi	M. l'abbé FERNANDEZ	M. l'abbé BRUNET et M. l'abbé de LASSUS	M. l'abbé FERNANDEZ 1 <sup>er</sup> vendredi du mois
Samedi	Cf. éphémérides du mois (À partir de 15h)	-	M. l'abbé de LASSUS 1 <sup>er</sup> samedi du mois

# Pour joindre les prêtres du Prieuré :

Prieuré saint Dominique

2245 av. des Platanes 31380 GRAGNAGUE tél.: 05 61 74 27 93

Fax: 05 61 74 32 58

fsspxsaintdominique@gmail.com

31400 TOULOUSE tél.: 05 61 55 42 88

N.D. du Férétra

Place saint Roch

#### Chapelle du Sacré-Coeur

24 rue Mahuziès **81100 CASTRES** tél.: 05 63 72 15 66

#### **École Saint-Jean Bosco**

14 rue des Artistes 31200 Toulouse

tél.: 05 61 57 32 50 esjb31@gmail.com

# ÉPHÉMÉRIDES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2011

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	Chapelle du Sacré-Cœur CASTRES
<b>jeudi 1</b> er <b>septembre</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
vendredi 2 septembre St Etienne Roi de Hongrie  1er vendredi du mois	17h30 : Heure Sainte & confessions 18h30 : messe basse		17h30 confessions 18h messe basse
samedi 3 septembre St Pie X, pape et confesseur  1er samedi du mois	15h : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 17h Office du Rosaire 17h30 : messe basse		17h30 confessions 18h messe basse
dimanche 4 septembre 12 <sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte  Solennité de la fête de Saint Pie X	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 5 septembre St Laurent Justinien, évêque	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 6 septembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mercredi 7 septembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>jeudi 8 septembre</b> Nativité de la sainte Vierge	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
vendredi 9 septembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
samedi 10 septembre St Nicolas de Tolentino	15h : permanence du prêtre (abbé de Lassus) 18h30 : messe basse		
dimanche 11 septembre 13 <sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
<b>lundi 12 septembre</b> Fête du Saint Nom de Marie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 13 septembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
mercredi 14 septembre Exaltation de la Sainte Croix	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
jeudi 15 septembre Notre Dame des Sept Douleurs	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
vendredi 16 septembre St Corneille et St Cyprien	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
samedi 17 septembre De la Sainte Vierge	15h : permanence du prêtre (abbé Brunet) 18h30 : messe basse		
dimanche 18 septembre 14 <sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 19 septembre Sts Janvier et ses compagnons	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 20 septembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mercredi 21 septembre St Matthieu, apôtre	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
jeudi 22 septembre St Thomas de Villeneuve	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
vendredi 23 septembre Vendredi des Quatre-Temps	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		

samedi 24 septembre Samedi des Quatre-Temps	15h : permanence du prêtre (abbé de Lassus) 18h30 : messe basse		
dimanche 25 septembre 15ème dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 26 septembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 27 septembre St Côme et St Damien, martyrs	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mercredi 28 septembre St Wenceslas, Duc de Bohème	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>jeudi 29 septembre</b> Dédicace de St Michel Archange	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
vendredi 30 septembre St Jérôme, confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
Samedi 1 <sup>er</sup> octobre De la Sainte Vierge 1 <sup>er</sup> samedi du mois	15h : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 17h Office du Rosaire 17h30 : messe basse		17h30 confessions 18h messe basse
dimanche 2 octobre 16ème dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée

#### Carnet paroissial

#### mariage:

Charles PUECH et Claire BRIGNOL, le 23 juillet à Arfons

Quentin ROCHE et Angélique SCOTTO-D'ANIELLO, le 13 août à Toulouse

Jean-Benoît ORGERET et Cécilia JOLY, le 22 août à Toulouse

#### Sépulture:

Mlle Catherine REMAURY, le 3 août à Toulouse

# Reprise des catéchismes à la chapelle du Férétra

<u>pour les enfants :</u> samedi 1<sup>er</sup> octobre à 11h

pour les adultes : mercredi 5 octobre à 19h15

1er mercredi du mois cours d'Écriture Sainte par M. l'abbé Brunet

4ème mercredi du mois, cours d'Histoire de l'Église par M. l'abbé Fernandez

Renseignements et inscriptions auprès de M. l'abbé Fernandez

# 23, 24 et 25 octobre 2011 **Pèlerinage à Lourdes**

**PRIX**: 129 € (pension complète) ou 144 € en chambre individuelle

Hébergement : Hôtel « les Arcades » 13 avenue du Paradis - tél. 05 62 94 20 59

Inscriptions auprès de M. Albert NAVARRO 05 61 24 18 72 ou à la sortie des messes (paiement à l'inscription s.v.p.)

#### Transport des malades iusqu'à Lourdes

Comme chaque année, M. Delmotte propose des places de voiture aux malades ou aux personnes âgées qui ne peuvent pas prendre le car organisé depuis Castres et Toulouse. Ces personnes sont ensuite prises en charge par les sœurs du Rafflay.

Renseignements et inscription auprès de : M. Philippe DELMOTTE 06 86 46 20 43

#### *Étudiants, étudiantes*

Vous arrivez sur Toulouse?

Rejoignez les

## E.C.T.

Etudiants Catholiques de Toulouse mouvement paroissial des étudiants, messe le jeudi soir à 18h30 suivie du chapelet, et d'une réunion une fois par mois.

Prenez contact avec Chef des ECT : M. Nicolas LEBOURG 06 35 40 84 17 Aumônier : M. l'abbé de Lassus 05 61 74 27 93

## Dimanche 27 novembre 2011

#### Marché de Noël

Au profit de l'école Saint-Jean-Bosco

#### samedi 3 décembre 2011 Récollection de l'Avent

De 10h à 17h dans les bâtiment de l'école Saint-Jean-Bosco

### Mardi 6 décembre 2011 Conférence à 20h

à Toulouse

« Louis Jugnet » Par M. Jean de Viguerie

#### Prieuré saint Dominique

2245 av. des Platanes 31380 GRAGNAGUE tél. : 05 61 74 27 93

#### N.D. du Férétra

Place saint Roch TOULOUSE tél.: 05 61 55 42 88

#### Chapelle du Sacré-Coeur

24 rue Mahuziès 81100 CASTRES tél.: 05 63 72 15 66

#### École Saint-Jean Bosco

14 rue des Artistes 31200 Toulouse tél. : 05 61 57 32 50